

Le gouvernement voudra-t-il agir sur le développement durable ? *

Trois pistes pour le gouvernement

par Jean-Baptiste de Foucauld, président de Convictions
& Robert Lion, vice-président de Convictions

Un ministère et un secrétariat d'Etat consacrés au développement durable : belle et intéressante innovation. Il faut maintenant que ce pavillon couvre une marchandise sérieuse. Sur trois pistes, on pourrait en juger très vite.

1/ Les structures gouvernementales. Ce n'est pas une bonne formule que de charger du développement durable un ministère technique parmi d'autres, et moins encore un secrétaire d'Etat au bas de la hiérarchie. S'agissant d'un sujet transversal, cela ressemble à une pyramide renversée

Une politique de développement durable doit colorer et ordonner une large partie de l'action du gouvernement. Bien au-delà de l'"écologie" ou de la protection de l'environnement, elle touchera l'énergie et les transports, comme l'agriculture ou la fiscalité ; elle connaîtra de la décentralisation, du soutien à la vie associative, de la cohésion sociale, de l'aménagement du territoire. Elle appellera une mise en musique des positions françaises dans les négociations internationales, où il est question à la fois de coopération et de rapports Nord-Sud, du protocole de Kyoto et des droits de l'homme, de commerce et de régulation financière, de bio-éthique, de santé publique ou de propriété industrielle... Nos positions, pour être influentes, doivent être cohérentes. Elles doivent procéder d'une vue globale et ordonnée.

Il faut donc, selon les termes mêmes du Président de la République en mars 2002, un "grand ministère", ayant une "responsabilité transversale" et une "mission de coordination générale", "rattaché au Premier Ministre". Nos voisins anglais, hollandais, scandinaves ont pratiqué ce genre de structures, par exemple avec un Vice-Premier Ministre en charge du développement durable ou des "questions globales".

2/ Un débat démocratique. Parler en France de développement durable, c'est nous mobiliser contre les dérives environnementales et les déchirements sociaux qui, de manière liée, engouffrent l'humanité dans le drame et dans l'impasse. C'est mettre aussi en question, ici en France et en Europe, nos modes de vie ; c'est appeler les consommateurs que nous sommes à des comportements plus responsables ; c'est prendre des options justes sur de multiples sujets sensibles : le nucléaire aussi bien que la sécurité alimentaire, les risques industriels aussi bien que l'écotaxe, notre aide aux pays pauvres aussi bien que notre politique de la ville.

* Article paru dans *Le Figaro* du 20 juin 2002.

L'expertise n'est pas suffisante. Les décisions sur des questions aux enjeux si lointains en même temps que si quotidiens doivent s'appuyer sur le ressenti des citoyens. Il faut mettre certains de ces thèmes en débat. Au début d'une législature, et en se donnant pour cela le temps, voici l'occasion d'un exercice d'éthique de la discussion. Les "Propositions pour une stratégie de développement durable" du précédent gouvernement, qui à ses yeux devaient servir à une concertation civique, pourraient en être une base.

Le Président de la République a évoqué une "Charte de l'environnement", associée à la Constitution. Souhaitons que cette charte ne soit pas octroyée d'en haut, mais d'abord mise en délibéré dans le pays, ce qui n'a pas été suffisamment fait en 2000 pour la Charte européenne des droits fondamentaux. On pourrait alors envisager une véritable avancée : la notion de développement durable, mieux reçue et mieux appropriée, promue au rang des valeurs de la République. L'adossement à la Constitution prendrait ainsi du sens.

3/ Le "Sommet" de Johannesburg. A deux mois du "Sommet mondial sur le développement durable", il reste une fenêtre pour que la France, avec l'Union européenne, mette sur la table un corps de propositions utiles. Elles pourraient être accordées avec certaines attentes des pays du Sud, comme notre diplomatie a commencé d'y travailler. Elles devraient viser un petit nombre d'actions thématiques et géographiques, une meilleure régulation de la mondialisation, un effort exemplaire des pays industrialisés pour limiter les dommages qu'ils infligent aux hommes et à la planète.

De telles propositions, qu'on voudrait généreuses et vigoureuses, viendraient à point nommé pour tenter de tirer de l'ornière une conférence qui est mal emmanchée, mais dont l'échec, en réponse à de grandes espérances, risquerait d'encourager au désespoir et à la violence. Le leadership américain est ici délibérément défaillant. Il n'est pas sûr que l'Union européenne sera au rendez-vous. Si notre pays entend faire du développement durable une priorité, il peut, à Johannesburg, jouer une partie historique.